

Cahiers du CRISES
Collection Études théoriques

no ET0217

Texte joint
à la demande de subvention du CRISES,
en juin 2001, dans le cadre du
Programme de regroupements stratégiques
du FCAR

Présentation

Ce document présente un extrait de la demande de subvention du CRISES que nous avons faite en juin 2001 au Fonds FCAR (maintenant *Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture*) dans le cadre du Programme regroupements stratégiques. L'obtention de cette subvention pour la période 2002-2008 constitue à la fois une importante reconnaissance de la contribution scientifique de notre centre et un défi pour être reconnu plus largement encore, défi que nous comptons relever d'autant plus que nous pourrions nous appuyer sur une infrastructure appropriée.

De façon relativement synthétique, ce document présente nos objectifs comme regroupement, nos axes de recherche, une esquisse de notre plan de développement, des modalités relatives à notre organisation, des précisions sur les mécanismes pour assurer le renouvellement de notre programmation, sans oublier les activités reliées à l'animation scientifique, à la formation, à l'enseignement et au transfert des connaissances.

La thématique principale de recherche du CRISES est celle des « innovations et transformations sociales » alors que ses principaux projets sont regroupés sous trois axes, soit ceux 1) des innovations et des transformations dans le travail et l'emploi; 2) des innovations et des transformations dans les services aux personnes; 3) des innovations et des transformations dans les rapports au territoire (développement local et mondialisation). Comme nous aimons à le dire, notre centre s'intéresse moins à ce qui se défait dans la société qu'à ce qui se refait à travers les expérimentations et les innovations sociales. Dans cette visée, nos trois axes sont traversés par une thématique qui nous invite à établir des passerelles entre des innovations généralement plus ponctuelles et des transformations touchant le modèle de développement.

Enfin, rappelons que le CRISES est un centre de recherche interuniversitaire qui regroupe une trentaine de chercheurs et plus de cent cinquante étudiants des niveaux maîtrise et doctorat provenant principalement de huit institutions universitaires : UQAM, UQAH, UQAR, Université Concordia, Université Laval, École des H.E.C., Université de Montréal, et l'INRS Urbanisation, Culture et Société. Ces chercheurs proviennent aussi bien de disciplines générales telles l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la science politique, l'économie que de disciplines plus appliquées telles les relations industrielles, les sciences de la gestion, les sciences régionales et le travail social.

Benoît Lévesque, directeur
mai 2002

Table des matières

A. Les objectifs.....	p. 1
L'objectif principal	p. 1
Pour l'axe et l'emploi.....	p. 2
Pour l'axe des services aux personnes	p. 3
Pour le rapport au territoire.....	p. 4
B. Le plan de développement	p. 5
Pour les recentrages et les mises en perspective	p. 6
C. Les modalités relatives à l'organisation et à la gestion du regroupement... 	p. 8
D. Les éléments de contexte : nécessité du regroupement et adéquation entre coûts et retombées.....	p. 9
E. Les mécanismes pour assurer le renouvellement de la programmation scientifique.....	p. 11
F. Les activités de réseautage	p. 12
G. Les activités reliées à l'animation scientifique, à la formation, à l'enseignement, à la recherche et au transfert des connaissances.....	p. 15
H. Les collaborations internes et externes.....	p. 17
I. La coopération nationale et internationale	p. 18
J. Les ressources humaines impliquées.....	p. 21
K. Place du regroupement dans les plans de développement.....	p. 22

A. Les objectifs

L'objectif principal du *Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats* (CRISES) est la production et la diffusion de connaissances nouvelles sur les innovations et les transformations sociales à partir du cas québécois. Par innovations sociales, nous entendons principalement les nouvelles formes organisationnelles et institutionnelles, les nouvelles façons de faire, les nouvelles pratiques sociales, les nouvelles combinaisons, les nouvelles approches et les nouveaux concepts donnant lieu à des réalisations ou à des améliorations. Nos recherches sont ainsi orientées non seulement vers ce qui se passe en amont (conditions d'émergence) et en aval (conditions de diffusion) mais aussi sur les processus d'innovation (création), les mises en rapport que cela suppose et leur configuration socio-territoriale. Nous faisons l'hypothèse que la société québécoise, comme la plupart des sociétés, traverse une période de mutations profondes, une période lourde en défis mais fertile en innovations sociales aussi bien dans le développement économique que dans le développement social et dans leur liaison réciproque que tend à réaliser l'économie sociale. Ces innovations surgissent alors en grappes (Schumpeter, Porter) de sorte que leur contribution aux transformations sociales mobilise également notre attention. Nos recherches visent donc à rendre compte non seulement des innovations prises une à une mais aussi des diverses façons dont elles peuvent former système et à terme caractériser le modèle de développement en émergence. En somme, **notre centre s'intéresse moins à ce qui se défait dans la société, qu'à ce qui se refait à travers les expérimentations et les innovations sociales.**

Les travaux de notre centre interuniversitaire reposent sur une thématique principale, celle « **des innovations et des transformations sociales** », et sur une programmation intégrée qui, à partir de cette thématique, cible trois axes complémentaires : 1) les innovations dans les rapports de travail et d'emploi, 2) les innovations dans les rapports de consommation, en l'occurrence ceux des services aux personnes, 3) les innovations dans les rapports au territoire. À cette fin, nous mobilisons de manière relativement inédite diverses traditions disciplinaires et théoriques : les approches des mouvements sociaux pour les acteurs et leur capacité à penser le nouveau ; celles des institutionnalistes (ex. : les régulationnistes et les conventionnistes) pour les nouveaux arrangements institutionnels et pour les systèmes sociaux d'innovations ; celles des

théories des organisations, de la structuration et des interactions sociales pour les modalités de coordination et de mise en réseau, celles des milieux innovateurs, des systèmes territoriaux d'innovation pour ce qui est des rapports au territoire. Ces approches permettent de distinguer les innovations organisationnelles (concernant entre autres les modes de gestion et les modalités de coordination) des innovations institutionnelles touchant le système politique de gestion des conflits et de définition des règles, des droits et des responsabilités des acteurs. Sous cet angle, les innovations sociales sont contextualisées par l'apport des technologies et des marchés, mais cet apport crée de nouvelles incertitudes invitant les acteurs à redéfinir le système d'action. Les compromis entre acteurs donnent forme aux institutions et posent ainsi des conditions plus au moins favorables aux relations de coopération dans les organisations. Enfin, l'étude des processus d'innovation dans les organisations suppose la mise à jour des réseaux internes et des divers moments de structuration des interactions comme le suggère la théorie constructiviste (Berger, Granovetter, Giddens) et certains évolutionnistes (Dosi, Freeman, Lundvall). Cette thématique principale donne lieu à quelques projets spécifiques (notamment sur les approches théoriques concernant les innovations et transformations sociales), mais constitue également un objectif de recherche que tendra à réaliser la mise en rapport des trois axes de notre programmation.

Pour l'axe travail et emploi, le modèle théorique des innovations dans les rapports de travail se veut applicable tant à l'entreprise qu'au modèle socio-productif à travers notamment des études d'établissements et de secteurs industriels, des recherches sur les acteurs sociaux dans la transformation de l'entreprise, des recherches sur les processus d'innovations sociales, sur leur diffusion en milieu de travail et sur la transformation des institutions sociétales. Depuis peu, le secteur public et les services marchands ont donné lieu à de nouveaux projets de même que les mutations du travail, de l'emploi et des formes de compétences. Les projets de recherche de cet axe peuvent être regroupés sous les quatre sous-thématiques suivantes : 1) **les innovations au travail** (organisation et relations du travail) : les projets sur les établissements et les entreprises, sur les secteurs industriels (ex. pâtes et papiers), sur la fonction publique et l'économie sociale, à partir d'études de cas et d'enquêtes sur des échantillons représentatifs ; 2) **les formes d'emploi et les nouvelles compétences** : les projets sur les mutations du travail, la diversité de la main-d'œuvre, le travail atypique et la combinaison de formes différentes d'emploi pour un même individu, les modes de retrait et d'insertion de la part des jeunes

comme des personnes vieillissantes, la conciliation du travail et de la famille; 3) **l'institutionnalisation et la diffusion des innovations** dans le domaine du travail et de l'emploi : des projets sur la négociation collective, les fonds de travailleurs, la formation professionnelle et les instances de concertation patronale-syndicale, y incluant les parties prenantes (*stakeholders*) à l'échelle locale (ex. des établissements) comme à l'échelle meso (ex. des tables sectorielles et des comités sectoriels de formation) ou encore à l'échelle sociétale (ex. sommets des partenaires sociaux); 4) **le système québécois d'innovations sociales dans le domaine du travail et de l'emploi**, ses caractéristiques et sa spécificité, ce qui suppose entre autres la mise en rapport des divers projets de cet axe et des comparaisons avec le reste du Canada et d'autres sociétés.

Pour l'axe des services aux personnes, nos recherches visent à rendre compte principalement des innovations dans les services sociaux et de la santé et dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Avec les professionnels, les usagers ou les clients sont en situation de coproduction du service et donc potentiellement parties prenantes des innovations. Les recherches portent aussi sur les politiques sociales et sur la place respective qu'elles accordent au marché, au secteur public et à l'économie sociale. Les projets de cet axe peuvent être regroupés sous les sous-thématiques suivantes : 1) **les innovations dans les services de proximité** : les recherches portent entre autres sur le logement social et communautaire, l'aide à domicile, les centres de la petite enfance, les services aux personnes handicapées; 2) **l'État social et le renouvellement des régulations sociales** : des projets sur la reconfiguration de l'État-providence, sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle, sur la lutte contre la pauvreté, sur des comparaisons historiques pour la période 1850-1950 et sur des comparaisons internationales et avec le reste du Canada; 3) **les innovations dans le réseau institutionnel**, soit des projets qui portent sur les services de santé et de bien-être, les réformes des organismes et services publics, sur les pratiques d'internement et de désinstitutionnalisation, sur les formes de gouvernance dans le domaine; 4) **les innovations dans les services relevant de l'économie sociale** : des recherches sur les OBNL, sur les secours mutuels, sur les coopératives de solidarité comme alternatives ou interfaces aux services dispensés par l'État et le marché. D'autres recherches portent sur des questions transversales à cet axe, telle l'évaluation et la redéfinition de la productivité pour les services aux personnes. Enfin, l'ensemble des recherches de cet axe devrait à terme permettre de caractériser le système québécois

d'innovation dans les services aux personnes, d'où l'importance des comparaisons avec d'autres provinces et d'autres pays et des comparaisons historiques pour cerner la spécificité du cas québécois.

Pour le rapport au territoire, la mondialisation s'accompagne paradoxalement d'une tendance forte à la localisation, donnant ainsi lieu à de nombreuses innovations. Si certains territoires locaux entrent en déclin, provoquant parfois des mobilisations, d'autres s'imposent comme des « milieux innovateurs ». Les entités ainsi désignées peuvent être analysées comme des concentrations d'entreprises et d'institutions diverses (ex. universités) entretenant entre elles des relations permettant entre autres une certaine mise en commun des savoirs techniques et des apprentissages collectifs. Pour lutter contre l'exclusion ou pour prendre leur place dans le nouveau système de production, les territoires locaux sont désormais propices à des innovations sociales que rendent possibles des mobilisations de ressources souvent inédites (ex. le développement économique communautaire). Les projets de cet axe peuvent être regroupés sous les sous-thématiques suivantes : 1) **les milieux innovateurs** : des projets sur les réseaux locaux de coopération et d'échange, sur les systèmes productifs locaux, sur les nouveaux regroupements d'entreprises et leurs rapports aux réseaux locaux et externes (ex. technopôles, carrefour de la nouvelle économie, etc); 2) **l'occupation du territoire et l'emploi** : des projets sur la métropolisation dans une « économie d'archipel » (Veltz) et sur les initiatives de revitalisation dans les territoires exclus en milieu rural et en milieu urbain (ex. la SDA-Angus), les mobilisations locales pour l'emploi, l'*empowerment* des acteurs sociaux locaux, l'insertion par l'emploi; 3) **les politiques de développement local et les nouvelles gouvernances** : des recherches sur les politiques de décentralisation et de développement, sur les gouvernances locales faisant appel à la société civile (ex. CDEC et CLD), sur les nouveaux rapports entre les métropoles et les hinterlands, sur les stratégies et sur les outils de développement local : plans de développement, fonds de capital de développement, centres de services, etc. La mise en rapport des divers projets devrait permettre de caractériser la diversité des « milieux innovateurs » et les conditions de leur reproduction. À nouveau, la comparaison internationale sera nécessaire pour bien identifier ce qui relève des différents contextes institutionnels et des « effets sociétaux ».

B. Le plan de développement

Par rapport aux centres de recherche sur les innovations sociales que nous avons identifiés en Europe et aux États-Unis, notre programmation de recherche nous distingue à bien des égards. En premier lieu, nos recherches sur les innovations se font selon trois axes complémentaires où **la participation des acteurs collectifs** est généralement indispensable, soit les syndicats et les associations patronales dans le travail et l'emploi, les groupes sociaux et les groupes de femmes dans les services collectifs, les groupes de citoyens, les élus locaux pour les collectivités locales. En deuxième lieu, nos recherches sur les innovations se préoccupent de prendre en considération la diversité des formes de propriété des organisations (entreprises privées, entreprises et agences du secteur public, économie sociale) pour en identifier les atouts et les contraintes du point de vue des innovations. En troisième lieu, nos recherches tentent de faire le lien entre une approche micro centrée sur les innovations et une approche macro ouvrant sur les transformations sociales et les nouvelles régulations, voire un nouveau modèle de développement. Notre plan de développement pour les prochaines années vise à tirer pleinement profit de la spécificité de notre programmation pour apporter une contribution empirique et théorique relativement inédite.

Pour les six prochaines années, nous favoriserons l'émergence de nouvelles pistes de recherche et surtout une mise en rapport plus systématique des divers axes pour, entre autres, caractériser le « système québécois d'innovations sociales ». Parmi les **orientations nouvelles**, nous voulons favoriser l'émergence de projets qui s'inscriront principalement dans la thématique commune. En premier lieu, des recherches sur les approches théoriques, notamment sur les notions d'innovations sociales, de transformations sociales, de systèmes sociaux d'innovation et de modèles de développement. Nous devons examiner plus attentivement non seulement la pertinence mais aussi les limites à transposer au domaine des innovations sociales, les notions élaborées pour l'étude des innovations à dominante technologique ou pour les seules entreprises privées. À cette fin, nous comptons mettre davantage à contribution les réseaux d'ici et d'ailleurs avec lesquels nous sommes en relation. En deuxième lieu, des recherches plus macro 1) sur les grands acteurs sociaux, leur concertation et leur soutien aux innovations sociales (ex. les sommets économiques et les instances de concertation); 2) sur les politiques économiques, sociales, de la formation et de la culture, soit un contexte institutionnel plus ou moins favorable aux innovations; 3) sur les comparaisons

dans l'espace et le temps (comparaisons internationales ou historiques) pour caractériser les formes de régulation, notamment la place occupée réciproquement par le marché, l'État et la société civile, et pour vérifier l'hypothèse du modèle québécois dans le cadre de la mondialisation (convergences et divergences).

Pour les recentrages et les mises en perspective, nous nous inspirons des réflexions critiques sur nos recherches. En premier lieu, nos projets devraient mieux tenir compte de la diversité des formes de propriété (économie sociale, entreprises privées et publiques) pour caractériser leurs forces respectives d'innovation et les activités où elles semblent plus performantes d'un point de vue socio-économique (Gadrey). En deuxième lieu, nous tenterons de mettre davantage en perspective les différentes dynamiques d'innovation selon les axes, en particulier les relations entre organisation et institution. Ainsi, dans le domaine du travail, les innovations organisationnelles (ex. réorganisations du travail) semblent en avance sur les innovations institutionnelles (ex. code du travail) de sorte que la diffusion des premières est apparemment rendue plus difficile. Au contraire, dans les services collectifs relevant de l'économie sociale, les innovations organisationnelles s'institutionnalisent plus facilement, mais elles le sont souvent au nom de la seule lutte contre la pauvreté marginalisant ainsi leur potentiel de transformation des institutions avec lesquelles ces services sont en interface (ex. virage ambulatoire dans les hôpitaux et aide à domicile). De même, les innovations dans les rapports au territoire posent le problème de l'articulation d'espaces locaux dont les périmètres ne coïncident pas, ce qui soulève des difficultés nombreuses, notamment au plan de la gouvernance. Enfin, pour chacun des axes comme pour la thématique principale, nous comptons favoriser les comparaisons avec d'autres pays.

Enfin, notre plan de développement suppose **une coordination plus articulée** et une amélioration marquée de l'encadrement, des activités de soutien et de l'infrastructure. L'encadrement qui se fait principalement par le partage d'une vision, d'objectifs et donc d'activités de concertation, suppose un soutien plus approprié. Nous prévoyons ainsi améliorer la qualité et le nombre des activités de mise en commun. De même, nous comptons non seulement soutenir le travail des équipes de recherche mais favoriser les échanges entre équipes au sein d'un même axe, à partir entre autres, de la mise en perspective des approches et des résultats de recherche. Deux séries de séminaires mensuels pour les chercheurs visent à favoriser les échanges et à dégager des pistes de

recherches et des connaissances nouvelles : une première s'adresse aux chercheurs réunis par axe; une seconde série s'adresse aux chercheurs des différents axes pour des questions reliées à la thématique principale de manière à partager nos outils théoriques et méthodologiques. Ces séminaires devront être appuyés par des documents et préparés avec beaucoup de soin. Ils donneront lieu à des publications (working papers) rendant compte à la fois des présentations et des enrichissements apportés par les membres présents. Pour le soutien et la coordination de la recherche, les responsables d'axe comme le directeur pour la thématique principale seront appuyés par des professionnels. Pour la mise à jour des orientations de recherche, nous voulons améliorer considérablement « l'opération bilan et planification des activités » pour l'assemblée spéciale des membres qui a lieu une fois par année sur une période de deux jours. Enfin, la forte cohésion du CRISES ne sera productive que si ce dernier demeure ouvert aux divers réseaux scientifiques d'ici et d'ailleurs. Cela suppose une volonté d'en tirer davantage profit et surtout des investissements pour rendre les échanges et les collaborations plus productives, à travers des projets communs, des colloques et séminaires conjoints, des stages et des séjours à l'étranger de même que l'accueil d'étudiants post-doctoraux et de chercheurs reconnus.

Outre les activités de formation des étudiants et de transferts pour les partenaires (voir section f), nous prévoyons des activités pour des publics plus larges comme des conférences mensuelles faisant appel à des chercheurs du CRISES ou d'ailleurs. Pour chacun des axes, nous comptons organiser un colloque annuel dans le cadre de grandes réunions scientifiques (ex. à l'intérieur de l'ACFAS). Pour la diffusion des résultats de recherche, nous améliorerons notre collection de « working papers » et l'architecture de notre site web où l'on retrouve déjà les résultats de plusieurs de nos recherches, des hyperliens avec d'autres groupes et partenaires, sans oublier de nombreuses informations pertinentes. Ajoutons qu'un Intranet permet aux membres du CRISES de communiquer entre eux aussi bien comme regroupement que comme équipe de recherche. Sans négliger les autres lieux de diffusion, la présence de plusieurs membres du CRISES sur des comités organisateurs de colloques et de congrès, sur des comités de rédaction de revues et de comités éditoriaux de collections pourra être mise davantage à contribution non seulement pour la diffusion de nos résultats mais également pour élargir l'intérêt pour les innovations et transformations sociales. Le centre de documentation vise surtout à recueillir la littérature grise et à faible diffusion.

C. Les modalités relatives à l'organisation et à la gestion du regroupement

Le CRISES a été reconnu officiellement comme centre interuniversitaire de recherche par l'UQAM en mai 1999 et en décembre 2000 par quatre autres institutions universitaires (Concordia University, École des H.E.C., UQAH et UQAR) avec lesquelles un protocole a été signé. À ce protocole, ont été annexés les **statuts et règlements** qui définissent à la fois le statut de membre et la structure organisationnelle du centre. Ce dernier jouit donc d'une **structure propre** dont le siège social est situé à l'UQAM où il constitue une unité administrative autonome relevant de la vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification. La **structure organisationnelle** comprend un comité de direction, une assemblée des membres et un comité exécutif. **Le comité de direction** est composé d'un représentant des vice-recteurs de chacune des universités ayant signé le protocole, du directeur et du directeur-adjoint, de deux membres du CRISES désignés par l'assemblée des membres et de représentants des milieux socio-économiques concernés par la programmation du CRISES. Ce comité de direction a pour mandat d'approuver les orientations et les politiques du CRISES, d'entériner son plan de développement et d'approuver son rapport budgétaire. Il joue ainsi le rôle d'un comité consultatif. **L'assemblée générale**, composée des membres réguliers et associés et de deux étudiants provenant des universités signataires du protocole, a pour mandat d'élaborer les politiques de recherche, de voir à l'organisation scientifique, de promouvoir la production scientifique et d'approuver le rapport annuel. Enfin, **le comité exécutif** qui est composé du directeur, du directeur-adjoint, des responsables d'axe et deux autres membres réguliers, a pour mandat de conseiller le directeur sur la politique scientifique et pour la conduite du centre. **Le directeur du CRISES** est nommé par les autorités compétentes de l'établissement auquel il est rattaché après consultation des membres réguliers. Dans ses tâches, il est assisté par un **directeur-adjoint** choisi par l'assemblée générale.

Le **leadership scientifique** est assuré par le directeur, Benoît Lévesque, et par le directeur-adjoint, Paul R. Bélanger, en raison non seulement de leur fonction mais également de leur expérience et de leur contribution scientifique. Ces deux chercheurs ont réalisé de nombreux travaux en commun aussi bien sur l'axe travail que sur les deux autres, de sorte qu'ils ont contribué grandement au développement d'une thématique principale et ainsi encouragé l'établissement de passerelles entre les axes. Ils ont également entretenu de nombreuses collaborations avec plusieurs autres membres du regroupement, soit à partir de publications, de codirection d'étudiants ou encore

d'organisation d'événements scientifiques. De plus, le leadership scientifique est également assuré par les responsables d'axe qui se sont imposés par la qualité et la rigueur de leurs travaux, soit Paul-André Lapointe pour l'axe travail et emploi, Yves Vaillancourt pour l'axe services aux personnes et Louis Favreau pour l'axe territoire. Le comité exécutif exerce également un leadership collectif conformément à son mandat. Enfin, les titulaires de chaires et les responsables des grandes équipes de recherche (FCAR, CQRS, CRSH) contribuent également à l'animation scientifique. Pour les divers postes de responsabilité comme pour la direction des projets et le partage des ressources, le CRISES met de l'avant un principe d'équité et de décentralisation pour faire en sorte que tous les membres et leurs institutions puissent tirer avantage du regroupement. En retour, le CRISES profite également de la diversité des institutions et des départements auxquels appartiennent ses membres. Nous distinguons ainsi la direction générale du centre située à l'UQAM, des activités locales des membres dans les diverses institutions où l'on retrouve une porte d'entrée du CRISES et un soutien approprié pour les chercheurs et les assistants de recherche qui y résident. De même, certains outils collectifs (ex. la veille) peuvent être pris en charge par des collègues de diverses universités d'autant plus que nous avons une comptabilité par activité. Ce mode d'organisation a été expérimenté avec grande satisfaction depuis quelques années, bien qu'à une échelle plus modeste.

D. Les éléments de contexte : nécessité du regroupement et adéquation entre coûts et retombées

Bien que reconnu très récemment, le CRISES a débuté en 1988 à partir d'une équipe FCAR (Lévesque, Bélanger, Favreau, Lapointe, Grant, Saucier) qui a fourni en quelque sorte le soutien, voire l'infrastructure pour l'émergence de nouvelles équipes (FCAR, CQRS, ARUC-CRSH) sur les expérimentations et les innovations sociales. Dans un premier temps, les expérimentations étaient analysées comme autant d'initiatives visant à répondre à la crise du modèle de développement alors dominant; dans un deuxième temps, elles ont été examinées sous l'angle de leur contribution éventuelle à l'émergence de nouvelles régulations et configurations. Ce questionnement a encouragé les nouvelles équipes à rester reliées entre elles pour coordonner leurs activités et se donner des outils collectifs. Nous avons pu ainsi expérimenter la pertinence théorique de regrouper les trois axes de notre programmation (travail, services aux personnes, territoire) au regard d'une

thématique commune. De même, la pertinence sociale de la prise en considération de la diversité des entreprises (privées, publiques et d'économie sociale) nous a été confirmée aussi bien par le Sommet socio-économique de 1996 que par l'intérêt pour nos travaux de la part du BIT (Genève) et de la Fondation pour l'innovation sociale de l'Unesco. Depuis quelques années, le CRISES s'est élargi plus que prévu alors que la qualité des projets (plusieurs d'entre eux ont été classés parmi les premiers de leur catégorie par les pairs) et le nombre des projets ont augmenté au-delà de nos prévisions (72 projets pour plus de 4 millions \$ en 2001). Notre reconnaissance comme centre a aussi entraîné une augmentation importante des demandes de collaboration et d'échanges.

Plusieurs raisons justifient donc notre demande de ressources supplémentaires. En premier lieu, la concertation et la coordination entre les nombreux projets, indispensables à une plus grande synergie, mobilisent indûment les chercheurs et ne peuvent être soutenues adéquatement par les financements spécifiques à ces projets. En deuxième lieu, la coopération et le rayonnement international exigent de plus en plus de ressources spécialisées alors que la comparaison internationale devient indispensable pour la poursuite de nos recherches. En troisième lieu, l'intégration des membres et l'inclusion des nouveaux de même que l'encadrement des assistants et des étudiants post-doctoraux constituent également un besoin de plus en plus urgent qui n'est satisfait qu'imparfaitement en raison d'un manque de ressources appropriées. En quatrième lieu, de plus en plus de projets réalisés avec des partenaires (ex. : FCAR – Travail en mutation ou Équipe - CQRS) exigent un soutien logistique et entraînent des suivis de plus en plus lourds à assumer. Nous avons donc besoin d'une infrastructure plus importante sur le plan des ressources humaines et du soutien pour tirer **de la valeur ajoutée** de l'ensemble de nos projets centrés sur notre thématique principale, notamment sur la façon dont certaines innovations sociales peuvent « former un système dans un domaine donné » (ex. : virage ambulatoire et aide à domicile; milieux innovateurs) ou encore, mieux contribuer aux nouvelles régulations et transformations sociales et organisationnelles (ex. nouvelles politiques). En somme, la subvention pour un regroupement stratégique nous permettrait de réaliser un saut qualitatif au plan de la connaissance et de sa diffusion. Sans elle, nos recherches représentent un gisement de connaissances imparfaitement exploité.

Notre plan de développement ne saurait donc être réalisé sans **ressources humaines et financières supplémentaires** pour le soutien des activités de recherche. Nous devons augmenter le personnel, notamment les professionnels devant assurer le soutien et la coordination des activités mentionnées (ex. séminaires et outils collectifs) de même que la liaison entre les projets et les axes. Nous pensons également à fournir un meilleur encadrement à nos étudiants de maîtrise et de doctorat et à mieux les soutenir par des activités spécifiques et par un appui financier (ex. : dépannage). En plus d'assurer l'épanouissement et le rayonnement des projets en cours et ayant atteint leur maturité, nous voulons favoriser l'incubation de nouveaux projets de recherche; d'où un fonds de développement à cet effet. Pour la diffusion, la participation à des congrès internationaux, le soutien devrait être amélioré. Il en est ainsi des infrastructures et du matériel informatique. En termes de **retombées** autres que de l'ordre de la connaissance, nous croyons pouvoir constituer un milieu stimulant et relativement unique, capable d'attirer une relève de très grande qualité dans des domaines diversifiés (nos trois axes) mais complémentaires. Nos liens étroits avec les partenaires socio-économiques nous ont permis d'identifier une demande forte pour les recherches sur les innovations sociales. Nos travaux devraient donc contribuer à améliorer la performance socio-économique des entreprises et des organisations de même que la qualité des rapports de travail, des services aux personnes et du développement local. La présence de nos membres dans plusieurs universités du Québec rend possible l'identification des innovations sociales là où elles se produisent et permet une diffusion rapide de nos résultats à l'échelle du Québec et de ses régions. Nous sommes convaincus que les moyens demandés nous permettraient également un meilleur rayonnement international et une reconnaissance plus forte comme lieu par excellence pour la recherche sur les innovations sociales. En partenariat avec d'autres centres, nous pensons pouvoir obtenir une subvention pour infrastructure auprès de la Fondation canadienne de l'innovation. Enfin, ces diverses retombées devraient également entraîner la formation d'une relève de qualité répondant aux besoins des organisations avec lesquelles nous entretenons des partenariats.

E. Les mécanismes pour assurer le renouvellement de la programmation scientifique

Divers mécanismes permettent de renouveler la programmation de la recherche. Le premier est sans doute notre **opération annuelle** dite « opération bilan et planification

des activités » qui permet l'évaluation des activités et l'identification de nouvelles tendances et nouvelles questions. Cette opération est préparée minutieusement : elle s'appuie non seulement sur le bilan de nos activités collectives et par axes mais également sur des recherches sur les nouvelles publications, les thématiques de congrès, la programmation des autres centres universitaires, sans oublier une réflexion collective sur la conjoncture. Le second est **l'assemblée des membres** où l'on réserve toujours du temps pour s'informer des nouveaux projets et des nouvelles demandes et parfois pour faire des propositions concernant le renouvellement de notre programmation. Le produit de ces opérations est par la suite testé auprès de nos partenaires, soit à travers le comité de direction (comité consultatif), soit à travers les équipes où l'on retrouve des partenaires socio-économiques. Dans le quotidien, **la veille** sur les innovations sociales selon les trois axes constitue également un mécanisme qui permet d'alerter les équipes et les chercheurs concernant les travaux, les recherches, les colloques, les congrès, les séminaires et les rencontres susceptibles de nous intéresser. Le réseau des chercheurs et des centres de recherche est régulièrement mobilisé pour faire le point, entre autres, sur les travaux non publiés et pour discuter de nouveaux projets. À cet effet, nous comptons inviter assez régulièrement des chercheurs d'horizons divers pour faire le point sur les tendances nouvelles de la recherche dans le domaine des innovations et des transformations sociales. Nous comptons également créer un **fonds de développement** pour réaliser des recherches exploratoires sur des questions et domaines nouveaux et pour vérifier la pertinence de poursuivre sur de nouvelles pistes.

F. Les activités de réseautage

Dès le départ, le CRISES a cherché à recruter des membres résidant sur l'ensemble du territoire québécois afin de pouvoir mener des recherches à l'échelle du Québec. Cela constituait une façon de réduire les frais de déplacement pour la recherche et surtout d'être plus proche et à l'affût des innovations sociales. Mais, à travers les chercheurs pris individuellement, ce sont également des institutions et des programmes d'enseignement supérieur qui ont été mis en relation. Ainsi, les membres réguliers du CRISES sont affiliés à huit institutions universitaires québécoises, dans des départements relevant 1) des sciences sociales disciplinaires, 2) et de programmes orientés vers la formation professionnelle : travail social, sciences de la gestion et relations industrielles. Ils enseignent dans six programmes de doctorat et quatorze programmes de deuxième cycle

où ils dirigent des thèses et mémoires sur des thèmes relevant de notre programmation. Le CRISES a aussi inspiré des programmes nouveaux ou encore leur modification, soit le MBA pour cadres spécialisés en gestion d'entreprises collectives (UQAM), la maîtrise en travail social (UQAH), la maîtrise en intervention sociale (UQAM), le diplôme d'études supérieures en planification territoriale et développement local (UQAM) et le diplôme de deuxième cycle en développement économique communautaire (Concordia). Nos activités sont également liées à celles de trois chaires de recherche : 1) la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC) (chaire du Canada) dont le titulaire est Louis Favreau; 2) la Chaire Bell en gestion des compétences dont la titulaire est Ginette Legault; et 3) la Chaire de coopération Guy Bernier à laquelle sont associés Marie J. Bouchard, Yvan Comeau et Benoît Lévesque. De plus, l'UQAM constituera sous peu une chaire de recherche en économie sociale (chaire du Canada) à laquelle seront associés plusieurs chercheurs du CRISES.

Par ses membres, le CRISES est aussi **au cœur de plusieurs réseaux de recherche**, même si nous n'avons pas toujours les moyens d'en tirer tout le potentiel. Ainsi, nos membres sont à la direction de plusieurs équipes qui, par leur ancrage régional et institutionnel, permettent la réalisation d'activités reliées à notre programmation. Relevons entre autres le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) à l'UQAM, dirigé par Yves Vaillancourt, l'Institut d'Économie politique Karl Polanyi (Concordia), dirigé par Marguerite Gluckstal (Mendell), l'Atlas du Québec et de ses régions dont le coresponsable du comité scientifique est Juan-Luis Klein, le Centre d'étude et de recherche sur l'emploi, la syndicalisation et le travail (CEREST) sous la direction de Denis Harrisson (UQAH), l'Observatoire montréalais du développement dirigé par Jean-Marc Fontan (UQAM). Certains membres sont associés à d'autres groupes, tels le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional de l'Est du Québec à l'UQAR (Saucier), le Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT) à l'Université Laval (Comeau), le Centre international de criminologie comparée (CICC) à l'Université de Montréal (Fecteau), le Centre d'histoire des régulations et des politiques sociales (HIRES) à l'Université d'Angers (Fecteau).

Les membres du CRISES sont également au centre de **deux importants réseaux de chercheurs** en liaison avec des partenaires socio-économiques. D'abord, l'*Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale* (ARUC-ES) qui est constituée

d'un consortium de quatre universités (UQAM, UQAH, UQAC et Concordia University) en liaison avec quatre partenaires socio-économiques principaux identifiés précédemment et une trentaine d'autres partenaires. Ce réseau de recherche, subventionné par le CRSH, regroupe plus de quatre-vingts chercheurs universitaires provenant de toutes les universités québécoises. Le CRISES en a été la principale source d'inspiration et continue de l'être puisque la direction en est assurée par Benoît Lévesque et que la plupart des membres du CRISES en font partie. Les membres du CRISES jouent également un rôle déterminant pour le *Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives* (CIRIEC-Canada), une section nationale d'une association scientifique internationale regroupant quinze pays. Le siège social du CIRIEC-Canada, situé à l'UQAM, regroupe une soixantaine de chercheurs et une quinzaine de partenaires provenant des secteurs publics et de l'économie sociale. Les membres du CRISES en ont été les principaux animateurs depuis plusieurs années. Benoît Lévesque en a été le président au cours des cinq dernières années. Actuellement, Marie-Claire Malo et Marie J. Bouchard en sont respectivement vice-présidente aux affaires internationales et secrétaire. De plus, Benoît Lévesque, Yvan Comeau, Carol Saucier et Jacques L. Boucher sont membres du conseil d'administration. (Pour plus d'information concernant nos activités de coopération et de collaboration voir aussi les sections H) et I) ci-dessous.)

Au plan de la diffusion, le CRISES possède ses propres collections de cahiers qui lui permettent de diffuser rapidement dans son réseau et hors réseau ses résultats de recherche. Des membres du CRISES animent deux revues scientifiques et de transfert, soit *Économie et solidarités* sous la direction de Jacques L. Boucher et la revue *Nouvelles Pratiques Sociales* sous la direction de Yves Vaillancourt. La collection *Pratiques et politiques sociales* est également sous la gouverne de chercheurs du CRISES (Favreau et Vaillancourt) tout comme la collection *Géographie contemporaine* (Klein), toutes deux publiées aux Presses de l'Université du Québec (PUQ). Au moins deux colloques annuels dans le cadre du Congrès de l'ACFAS sont sous la responsabilité de nos membres : il s'agit du colloque sur les entreprises collectives (économie sociale et économie publique) et du colloque sur le travail sous la direction de Paul R. Bélanger et Denis Harrison. Enfin, le CRISES est aussi partie prenante de plusieurs réseaux internationaux.

G. Les activités reliées à l'animation scientifique, à la formation, à l'enseignement, à la recherche et au transfert des connaissances

Les chercheurs du CRISES dirigent cent-cinquante étudiants de doctorat et de maîtrise. La majorité de ces étudiants sont engagés comme assistants ou encore boursiers. Nous les encourageons à faire en sorte que leur mémoire ou thèse s'inscrivent dans la programmation du CRISES. Les assistants faisant partie d'équipes de recherche sont associés à la définition des problématiques et des méthodologies. De plus, certains d'entre eux participent à la réalisation d'activités de coordination ou de soutien du CRISES (ex. colloques, centre de documentation, veille, etc.). Pour tous ces étudiants, le CRISES constitue une référence et un milieu stimulant. En premier lieu, dans la mesure de nos moyens, nous leur fournissons un espace de travail et les outils nécessaires, ce qui favorise les échanges et le sentiment de faire partie d'une œuvre collective. En deuxième lieu, ils sont invités à participer à des séminaires mensuels préparés pour eux et avec eux, dont nous comptons augmenter la fréquence. Ces séminaires sont accompagnés de documents de soutien et de recueils de textes de sorte qu'ils peuvent en tirer profit pour leur formation et leurs travaux. À Montréal, ces séminaires réunissent tous les assistants des quatre institutions universitaires alors qu'ailleurs ils ne réunissent que ceux d'une seule institution. Dans la mesure de nos moyens, nous comptons assurer une meilleure circulation des chercheurs (professeurs et étudiants) entre les universités. En troisième lieu, nous organisons un colloque annuel des diplômés où les étudiants des universités membres du CRISES sont invités à présenter leur thèse ou leur mémoire en présence des professeurs. Ce colloque est organisé dans un lieu favorable aux échanges et à la convivialité. En quatrième lieu, nous invitons nos étudiants à participer à des congrès ou à des colloques sur des thématiques reliées aux nôtres mais organisés par d'autres. Dans certains cas, ces invitations sont personnalisées et, si elles sont acceptées, elles doivent donner lieu à un rapport scientifique. Pour les colloques tels ceux de l'ACFAS, nous encourageons nos assistants à s'y inscrire et les aidons à y faire des présentations. Certains de nos étudiants au doctorat sont soutenus pour participer à des congrès internationaux.

Pour leur enseignement au niveau des études avancées, les membres professeurs du CRISES s'inspirent régulièrement des productions théoriques et empiriques du CRISES sur les innovations dans le travail, les services aux personnes et le développement local et communautaire. Un ouvrage théorique (B. Lévesque, G. Bourque et É. Forgues, *La*

nouvelle sociologie économique, Paris, Desclée de Brouwer, 2000) qui s'inspire des recherches du CRISES, est proposé dans divers séminaires. De plus, les recueils de textes pour nos séminaires mensuels de même que nos études de cas sont utilisés par d'autres professeurs, y compris à l'étranger (demandes importantes pour nos working papers et nombreuses visites de notre site). La diversité de ces liaisons est à la mesure de la diversité des ancrages départementaux de nos membres. La programmation de recherche du CRISES à travers sa thématique principale permet d'établir des passerelles entre des domaines habituellement séparés. Les hybridations qui en résultent ouvrent de nouvelles perspectives pour la recherche et pour l'enseignement aux deuxième et troisième cycles.

De même la diversité disciplinaire de nos membres permet d'offrir aux partenaires socio-économiques un grand éventail de thématiques pour des activités de formation et de transfert. Plus d'un tiers de nos projets sont réalisés avec un comité d'encadrement où les partenaires participent à l'orientation de la recherche et s'approprient les résultats au fur et à mesure de leur production. De plus, pour toutes les recherches qui exigent une participation des acteurs étudiés, nous leur offrons une présentation des résultats selon un format défini conjointement. Avec le temps, nous avons construit des relations de confiance qui facilitent la formulation de nouvelles demandes. Pour tous les partenaires, nous organisons régulièrement des séminaires sur des thèmes ou questions annoncés à l'avance. Enfin, l'ARUC-ÉS nous a permis de mettre en place une structure de partenariat avec une trentaine d'organisations et d'entreprises dans des domaines reliés à l'un ou l'autre de nos trois axes. Parmi les retombées les plus visibles, mentionnons la décision de nos partenaires principaux d'inscrire la recherche avec les universités dans leur planification stratégique. Autre retombée : le recrutement de certains de nos étudiants qui avaient déjà fait la preuve à leurs yeux de leur compétence. Enfin, tous nos partenaires sont à la recherche de personnel hautement qualifié pour des tâches qui supposent des compétences pour soutenir les expérimentations et les innovations sociales. Ces besoins sont particulièrement manifestes dans le domaine des nouvelles formes de gouvernance et pour l'économie sociale.

H. Les collaborations internes et externes

Au plan des collaborations plus ponctuelles, les membres du CRISES participent à de nombreuses activités dans leurs institutions comme à l'externe. Dans chacune de nos institutions, les collaborations concernent la direction de comités de programmes ou encore l'animation de comités de recherche ou d'évaluation, sans oublier les services aux collectivités. Les membres du CRISES sont régulièrement invités à prononcer des conférences dans différents groupes de recherche et pour des partenaires. Nous sommes également sollicités pour des activités de formation ou de transfert auprès d'organismes communautaires, de regroupements syndicaux ou d'organismes gouvernementaux. Nous avons réalisé plusieurs interventions auprès de la *Confédération des syndicats nationaux (CSN)*, de la *Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)*, du *Fonds de solidarité de la FTQ* et du *Fondation de la CSN*. Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec *l'Association des Centres locaux de développement (ACLD)*, *l'Association des Centres locaux des services sociaux et Centres d'hébergement de longue durée (ACLSC-CHLD)*, *l'Association des régions du Québec (ARQ)*, les *Corporations de développement économique et communautaire (CDEC)*, la *Coopérative de développement régional de Montréal*, la *Table nationale des Corporations de développement communautaire*, *l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)*, le *Regroupement québécois des intervenants et intervenantes communautaires de CLSC (RQIIAC)*, du *Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)*, le *réseau des Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE)* et le *réseau des Coopératives jeunesse de services (CJS)*. Nous sommes également impliqués auprès de *Solidarité rurale*, de *l'Office de la langue française* et *d'Emploi Québec*, notamment pour la langue de travail, du *ministère de l'Industrie et du Commerce* et du *ministère des Régions*, pour les fonds de développement régionaux et locaux. Enfin, les membres du CRISES sont aussi grandement impliqués dans divers organismes de la collectivité, que ce soit au conseil d'administration ou pour des comités de travail : *Chantier de l'économie sociale*, *Collège québécois des travailleurs (FTQ)*, CDEC, CLD, CLSC, SOLIDE, coopératives, ONG, fondations.

Outre les divers colloques auxquels nous sommes associés dans le cadre de l'ACFAS et des Sociétés savantes, nous participons actuellement à l'organisation du Colloque de l'Institut Polanyi qui se tiendra à Mexico en novembre 2001, à la Rencontre internationale sur l'Économie sociale et la mondialisation (chercheurs et intervenants d'une cinquantaine

de pays du nord et du sud) qui aura lieu à Québec en octobre 2001 et qui devrait donner lieu à la mise en place d'un secrétariat international, au Colloque international sur les expériences alternatives de reconversion industrielle, qui aura lieu à Montréal en juin 2002 avec comme partenaire la Société de Développement Angus, le RESO et le programme LEED (Local Economic and Employment Development Programme) de l'OCDE. Les membres du CRISES collaborent à plusieurs comités de rédaction pour différentes revues ou publications dont les *Annals of Public and Cooperative Economics* (Blackwell, Oxford) (Malo), *Innovation. The European Journal of Social Science Research* (Lesemann), *Studies in Political Economy* (Gluckstal-Mendell), *Voluntas, International Journal of Voluntary and Non Profit Organisations* (UK) (Vaillancourt), *Revue internationale de l'économie sociale* (Paris) (Lévesque), *Lien social et Politiques* (Lesemann, Gluckstal-Mendell), *Revista de Debate de la Economía Publica, Social y Cooperativa* (Espagne) (Lévesque), *Relations industrielles/Industrial Relations* (Grant, Lapointe, Paquet), *Crime, histoire et société* (Fecteau), *Bulletin d'histoire politique* (Fecteau), *Economía, Sociedad y Territorio* (Mexique) (Klein), *Cayapa. Revista Venezolana de Economía Social* (Malo), *International Journal of Management Literature* (Malo), *Territoire et organisation* (Klein), *Globe, revue internationale d'études québécoises* (Legault, Lesemann), *Retraite et Société – CNAV* (Lesemann), *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale* (Lesemann), Collection sociologie économique, *Desclée de Brouwer* (Lévesque).

I. La coopération nationale et internationale

Pour les années à venir, nous voulons réaliser un saut qualitatif afin de procéder à des comparaisons internationales plus systématiques. Divers regroupements nous ont permis de développer des échanges avec de nombreux chercheurs. En premier lieu, relevons le *Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives* (CIRIEC) qui a ses assises à l'Université de Liège et qui a des sections nationales dans une quinzaine de pays dont le Canada où nous sommes actifs et présents dans les instances et commissions. Marie-Claire Malo était responsable du 23^e Congrès international du CIRIEC International qui s'est tenu à Montréal en juin 2000. Benoît Lévesque était membre de ce comité organisateur à titre de président de la section canadienne. Outre des congrès internationaux à tous les deux ans et une revue internationale (Blackwell, Oxford), le CIRIEC International met régulièrement sur pied des

groupes de recherche visant la comparaison internationale. Marie J. Bouchard et Benoît Lévesque entre autres participent à un groupe de recherche comparative portant sur l'économie plurielle et l'intérêt général du point de vue des expérimentations sociales. Le CIRIEC International favorise la conclusion d'ententes bi-latérales entre sections nationales de sorte que des projets sont possibles dès maintenant : le CIRIEC-Canada a une entente de collaboration avec le CIRIEC-France et avec le CIRIEC-Venezuela avec qui Marie-Claire Malo a développé des liens de collaboration. En deuxième lieu, dans le cadre de *l'Association internationale de sociologie de langue française* (AISLF), relevons le groupe de sociologie économique qu'animent Louis Favreau, Benoît Lévesque, Bernard Eme et Jean-Louis Laville et qui réunit une quarantaine de chercheurs d'une dizaine de pays. En troisième lieu, plusieurs d'entre nous participent à *l'Association internationale de sociologie* (AIS-ISA), notamment Frédéric Lesemann pour le réseau *Aging and Work*.

Pour la coopération avec le reste du Canada, l'équipe Économie sociale en santé et bien-être (Yves Vaillancourt) s'est donnée des collaborateurs à l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick), à l'Université d'Ottawa (Ontario) et à l'Université de Regina (Saskatchewan). Sur les expérimentations pour personnes ayant des incapacités, cette équipe est en liaison avec le *Comité de travail sur l'Union canadienne et les politiques sociales* de la School of Public Policy (Kingston, Queen's University). L'équipe de Jean-Marie Fecteau entretient des échanges avec le *Groupe d'étude et de recherche de changement social en santé*, affilié à l'Université de Moncton. De même, les chercheurs de l'axe travail ont des liens étroits avec le département des relations industrielles de l'Université de Kingston et participent au *Réseau canadien des chercheurs en milieu de travail*. Les chercheurs s'intéressant à l'économie sociale à travers le CIRIEC-Canada (notamment Marie J. Bouchard) sont en relation avec la *Canadian Association for Studies on Co-operatives* (CASC) et le *Center for the Study of Co-operatives*, University of Saskatoon. William Reimer est responsable du *Réseau canadien d'étude du monde rural* qui regroupe des chercheurs universitaires à l'échelle du Canada.

Enfin, le saut qualitatif que nous voulons réaliser suppose des ententes formelles d'abord avec des centres de recherche avec lesquelles nous avons déjà des échanges informels. Depuis quelques mois, nous avons travaillé à la rédaction de quelques protocoles dont les articles prévoient entre autres la circulation d'étudiants et de professeurs, des activités

communes de diffusion et des recherches comparatives. Outre un protocole en vigueur avec l'Institut de sociologie de Bucarest, un protocole touchant les trois axes a été adopté par le CRISES et par le *Laboratoire de sociologie du changement institutionnel* (LSCI) conjointement avec le *Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie* (CRIDA) dont les directeurs sont respectivement Robert Sainsaulieu et Jean-Louis Laville. D'autres ententes sont en préparation avec *l'Institut de recherche interuniversitaire en socio-économie* (IRIS) attaché à l'Université Paris-Dauphine, avec *l'Institut de sociologie du travail* (ISCTE) affilié à l'Université de Lisbonne et avec le *Centre Pierre Naville* à l'Université d'Évry-Val d'Essonne. Par ailleurs, le CRISES est déjà partie prenante de trois groupes de coopération internationale. Le premier est le *Projet de coopération France Québec en économie sociale et solidaire* sous la direction de Gérald Larose pour le Québec et Hugues Sibille délégué interministériel de l'économie sociale pour la France. Dans ce projet, Yves Vaillancourt est responsable du collège des chercheurs qui comprend principalement des membres du CRISES. Le deuxième projet de coopération internationale qui vient d'obtenir une subvention des gouvernements du Québec et de la France, porte sur *Les systèmes productifs locaux en Midi-Pyrénées et au Québec : l'émergence de systèmes régionaux de régulation des initiatives locales*. Il implique d'une part le *Centre interdisciplinaire d'Études Urbaines* (CIEU), affilié au CNRS et à l'Université de Toulouse, et d'autre part l'ARUC-ÉS. Juan-Luis Klein en est le responsable; Jean-Marc Fontan et Benoît Lévesque y participent également. Le troisième est constitué d'un partenariat de l'ARUC avec le *Local Economic and Employment Development Program* (LEED) de l'OCDE. La première réalisation conjointe sera la tenue d'un colloque international à Montréal en juin 2002. Par ailleurs, Louis Favreau codirige le Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale au Sud du *Bureau international du Travail* (BIT) (STEP, Genève). Enfin, plusieurs collègues (entre autres Bouchard, Favreau, Klein, Lesemann et Vaillancourt) s'intéressent aux comparaisons entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud de sorte que nous tenterons de mettre en place une structure légère pour des études comparatives plus systématiques. Nous envisageons, par exemple, de mobiliser certains de ces réseaux pour créer en partenariat un « observatoire international des innovations sociales », ce qui serait très utile pour tester les hypothèses de modèles nationaux d'innovation.

J. Les ressources humaines impliquées

Les membres réguliers du CRISES proviennent de disciplines de base en sciences sociales et de spécialisations orientées vers la formation universitaire professionnelle (ex. sciences de la gestion). Pour cette raison et pour l'importance que nous accordons aux recherches réalisées avec des partenaires, nos contributions ont des visées aussi bien fondamentales et théoriques qu'appliquées comme en témoignent les réalisations des membres de notre regroupement (voir les cv). Par ailleurs, la diversité des formations et la multiplicité des appartenances institutionnelles constituent une richesse que nous nous efforçons de mettre en valeur aussi bien dans les axes que dans les projets. Pour un nouveau projet, nous tentons de profiter de la présence de collègues à l'échelle du Québec et de la diversité des disciplines pour rehausser notre proposition. Les axes qui regroupent des projets permettent une grande cohésion pour les chercheurs qui y travaillent, mais cette cohésion repose sur la complémentarité des disciplines et des ancrages institutionnels. Ainsi, pour l'axe **travail et emploi**, on retrouve principalement : Paul-André Lapointe (resp. Rel. ind., U. Laval), Paul R. Bélanger (Socio., UQAM), Guy Bellemare (Rel. ind., UQAH), Guy Cucumel (Gestion, UQAM), Michel Grant (Gestion, UQAM), Jacques Hamel (Socio., Udm), Denis Harrisson (Rel. ind., UQAH), Ginette Legault (Gestion, UQAM), Frédéric. Lesemann (Socio., INRS), Renaud Paquet (Rel. ind., UQAH); pour l'axe **services aux personnes** : Yves Vaillancourt (resp., T. social, UQAM), Marie J. Bouchard (Gestion, UQAM), Jacques L. Boucher (T. social, UQAH), Yvan Comeau (T. social, U. Laval), Jean-Marie Fecteau (Histoire, UQAM) Frédéric Lesemann (Socio., INRS), Marie-Claire Malo (Gestion, HEC); pour l'axe **territoire** (développement local et communautaire) : Louis Favreau (T. social, UQAH), Jean-Marc Fontan (Socio., UQAM), Juan-Luis Klein (Géo., UQAM), Benoît Lévesque (Socio., UQAM), Marguerite Gluckstal (Mendell) (École d'affaires publiques et communautaires, Concordia), William Reimer (Socio., Concordia), Carol Saucier (Sc. hum., UQAR).

Notre centre favorise la formation d'équipes interuniversitaires et une hybridation, voire un métissage des champs de spécialisation comme en témoignent la composition des équipes et les publications à plusieurs auteurs. Par ailleurs, certains collègues (ex. Yvan Comeau, Jacques Hamel, Paul-André Lapointe et Guy Cucumel) sont reconnus entre autres pour leur expertise méthodologique qualitative ou quantitative alors que d'autres le sont pour leur appropriation des grandes approches théoriques ou encore pour un champ donné (ex. les responsables d'axe et titulaires de chaire et de grandes équipes). La

présence de collègues de Concordia University apporte une connaissance de la littérature et de réseaux anglo-saxons qui complètent nos relations privilégiées avec la France. Il existe également une complémentarité au niveau des dimensions d'analyse et des approches théoriques (ex. études micro et études macro, innovations organisationnelles versus innovations institutionnelles). Pour la présente demande, nous avons recruté sept nouveaux membres avec lesquels nous étions déjà en relation pour des projets ou pour la direction de thèses. Ces nouveaux membres apportent des contributions spécifiques, par exemple Frédéric Lesemann pour le travail et les politiques sociales, Juan-Luis Klein pour le développement local, Jean-Marie Fecteau pour la régulation d'un point de vue historique. Enfin, nous comptons comme membres associés plusieurs jeunes chercheurs ayant obtenu leur doctorat récemment dont certains en stages post-doctoraux au CRISES : Linda Binhas, CSMO-ÉS-AC, Manon Boulianne, U. Laval, Jacques Caillouette, U. Sherbrooke, É. Forgues, U. Moncton, Luc Thériault, U. Regina, Gilles.L Bourque, Fondation, Corinne Gendron, INRS. Avec les moyens dont nous disposerons, nous comptons intégrer plusieurs d'entre eux comme membres réguliers. Enfin, au moins un de ces jeunes chercheurs devrait être recruté pour une nouvelle chaire en économie sociale à l'UQAM.

K. Place du regroupement dans les plans de développement

Comme collectif de recherche à partir de 1988 et plus récemment comme centre interuniversitaire de recherche, nous nous intéressons aux innovations sociales comme en témoigne explicitement notre nom, le *Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats* (CRISES). La reconnaissance des « innovations sociales » par l'énoncé de la Politique québécoise de la science et de l'innovation, *Savoir changer le monde*, du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec, nous encourage à poursuivre dans cette direction et même à faire un **saut qualitatif** comme en témoignent cette demande et notre plan de développement. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les innovations sociales dans leur rapport aux transformations sociales constituent pour nous une thématique transversale qui permet d'établir des passerelles entre les trois axes de notre programmation que sont les innovations sociales dans le travail et l'emploi, les innovations sociales dans les services aux personnes et les innovations sociales dans les rapports au territoire, notamment le cas des collectivités locales.

Pour bien situer la place de notre centre dans le plan de développement des diverses institutions universitaires où nous avons des membres, rappelons que le CRISES a été reconnu institutionnellement par l'UQAM en mai 1999 et en décembre 2000 par l'École des H.E.C, Concordia University, l'UQAH, et l'UQAR. Cette reconnaissance a été formalisée par la signature d'un protocole par les vice-recteurs de la recherche (ou leur correspondant) et par l'octroi de contributions financières et matérielles pour le soutien de nos activités. De plus, *l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale* (ARUC-ÉS) un réseau de recherche d'une soixantaine de chercheurs dont le CRISES a été et continue d'être le principal foyer animateur, a également donné lieu à des lettres d'entente et des contributions financières pour infrastructure de la part de quatre universités (UQAM, UQAH, UQAC, Concordia U.). Parmi les divers chantiers de l'ARUC, on retrouve entre autres nos trois axes de recherche, soit le travail et l'emploi, les services aux personnes et le développement local. Cette double reconnaissance interinstitutionnelle et l'importance des contributions financières pour le soutien de nos activités laissent bien voir les choix d'orientations stratégiques qui ont été faits par les universités concernées. Si la plupart d'entre elles sont de plus en plus attentives aux innovations sociales comme en témoignent leurs pôles d'excellence, il arrive aussi que cela se fasse à partir de l'un ou de l'autre de nos trois axes. Nous commencerons par les universités qui ont signé le protocole du CRISES, avec en tête de liste l'UQAM (10 CHU).

L'UQAM, qui se classe parmi les premières universités canadiennes dans le domaine de la recherche en **sciences humaines**, s'est donné un plan stratégique qui vise prioritairement le développement de ce créneau d'excellence. À cet effet, huit secteurs prioritaires ont été identifiés. Un de ces secteurs cible *l'économie sociale* et identifie le CRISES comme principal centre de recherche pour cette thématique. Parmi les sept autres secteurs prioritaires relevant des sciences humaines, au moins trois d'entre eux font une place aux « innovations et transformations sociales », soit comme thématique générale, soit à partir de l'un ou de l'autre de nos trois axes. Dans cette visée, mentionnons : 1) *Relations internationales, mondialisation et développement*, 2) *Politiques publiques et droit social*, 3) *Science, technologie et société*. Par ailleurs, dans le **domaine de la gestion** (sciences administratives) où l'on retrouve également des membres du CRISES, l'UQAM a identifié deux thèmes prioritaires dans lesquels nos recherches s'inscrivent, celui *des entreprises innovantes* et celui de *l'organisation et de la gestion du*

territoire. L'École des sciences de la gestion vient d'accepter la mise sur pied d'une nouvelle chaire, la *Chaire Bell en gestion des compétences* dirigée par Ginette Legault et dont la thématique relève de notre axe travail et emploi. De plus, l'UQAM devrait appuyer sous peu la mise sur pied d'une chaire de recherche en économie sociale dans le cadre du Programme des chaires du Canada. Relevons également un projet de chaire sur « la problématique métropolitaine et la gestion territoriale de l'innovation » mis de l'avant par le département de géographie. Dans le domaine des sciences humaines comme dans celui des sciences de la gestion, l'UQAM offre maintenant trois nouveaux programmes de deuxième cycle : 1) un MBA pour cadres spécialisés en gestion d'entreprises collectives, 2) une maîtrise en intervention sociale, 3) un diplôme d'études supérieures en planification territoriale et développement local. Au niveau du doctorat, les innovations sociales selon les divers axes donnent lieu à plusieurs thèses dans quatre programmes de doctorat (sociologie, histoire, géographie, sciences administratives). Enfin, l'UQAM appuie financièrement la revue *Nouvelles pratiques sociales* qui est dirigée par Yves Vaillancourt.

Plusieurs membres réguliers du CRISES (5 CHU) proviennent de **l'Université du Québec à Hull** (UQAH) signataire du protocole du CRISES et d'une lettre d'entente pour l'ARUC-ÉS. Louis Favreau (travail social, UQAH) a été l'un des membres fondateurs du CRISES. Le plan stratégique de développement de cette université cible deux domaines de recherche qui nous touchent directement. Ainsi, dans les **domaines en consolidation**, on retrouve l'axe *économie sociale et collectivités locales*. Une fois de plus, le plan de développement de l'UQAH identifie les chercheurs du CRISES comme étant les principaux intervenants pour cette thématique. Notons également que l'UQAH soutient la *Chaire de recherche en développement communautaire* (CRDC) dont le titulaire est Louis Favreau et la revue *Économie et Solidarité* du CIRIEC Canada dont le rédacteur en chef est Jacques L. Boucher. Au cours de la prochaine année scolaire, l'UQAH lancera un programme conjoint de maîtrise en développement régional en association avec l'UQAR. Louis Favreau à Hull et Carol Saucier à Rimouski sont étroitement liés à ce programme. Dans les **domaines en émergence**, le plan de développement de l'UQAH identifie *les transformations du travail*. À cet effet, l'UQAH a reconnu une équipe de recherche, le CEREST, dont les recherches portent sur les innovations sociales dans le domaine du travail et du syndicalisme. Pour ce domaine de recherche, elle souligne également l'importance de l'appartenance de ces chercheurs au

CRISES. Le CEREST est sous la direction de Denis Harrisson, membre du CRISES, comme plusieurs des autres membres de ce groupe de recherche. Enfin, l'UQAH devrait annoncer dans les prochains mois la constitution de deux chaires de recherche (du Canada) pour les domaines des collectivités locales (axe territoire) et du travail et syndicalisme (axe travail et emploi).

Concordia University est signataire du protocole du CRISES et partie prenante du consortium universitaire pour l'ARUC-ÉS. À ce double titre, elle apporte aussi une importante contribution financière pour le soutien des activités de recherche. Les orientations de recherche du CRISES s'inscrivent pleinement dans les objectifs généraux du « Strategic Research Plan », notamment le troisième objectif selon lequel les axes de recherche de Concordia University visent à répondre aux priorités et aux besoins des sociétés canadienne et québécoise. Le développement économique communautaire est également un axe prioritaire de la *School of Community and Public Affairs* que codirige Marguerite Gluckstal (Mendell). Un nouveau programme d'étude de deuxième cycle en développement économique communautaire est également offert depuis l'année dernière.

L'UQAR et l'École des H.É.C. ont également signé le protocole du CRISES et contribuent financièrement au soutien de ses activités. À l'**UQAR**, l'un des deux grands secteurs d'excellence que constitue le développement régional permet d'y inscrire les innovations et transformations sociales aussi bien sous l'angle du territoire que sous ceux de l'emploi et des services aux personnes. Ces objets de recherche donnent lieu à des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat en développement régional. La création de deux chaires de recherche reliées à ce domaine est également prévue. Dans le cas de l'**École des H.É.C.**, la thématique des innovations est mentionnée explicitement dans le volet 3 Organisation, Management, Stratégie. Rappelons que Marie-Claire Malo fait partie du Service de l'enseignement du management qui comprend aussi bien des enseignements relevant des sciences sociales que des théories des organisations et du management. Il est également possible d'y réaliser des mémoires et des thèses de doctorat sur les innovations sociales. Dans ce volet du plan stratégique, on retrouve également une chaire en innovation organisationnelle. À l'**Université de Montréal**, la programmation du CRISES s'inscrit dans les priorités institutionnelles : d'une part, les sciences sociales et les sciences humaines font partie d'un secteur d'excellence, d'autre part, les études québécoises constituent un domaine sur lequel « l'université entend mettre l'accent ». À

l'Université Laval, le plan de développement retient les sciences humaines et sociales dans l'ordonnement par grands champs du savoir qu'il propose. Au niveau de la faculté des sciences sociales, les innovations sociales dans le travail représentent un domaine d'excellence pour l'École des relations industrielles à laquelle appartient Paul-André Lapointe alors que les services aux personnes le sont pour l'École des services sociaux à laquelle appartient Yvan Comeau. Enfin, à **l'INRS- Urbanisation, Culture et Société** la thématique « Nouvelles dynamiques sociales : âge, famille, population » représente l'un des trois axes prioritaires de recherche. Les recherches que Frédéric Lesemann y mène sur le travail et l'emploi, s'y inscrivent pleinement. Enfin, l'INRS a indiqué son intention d'affecter une chaire de recherche du Canada à cet axe de recherche.